<u>Dossier enfant</u> ☐ Fiche d'adhésion 2025 ☐ Fiche sanitaire 2025	Administ			
Fiche d' ales ales ales ales ales ales ales ales	Période du 07/07	<b>Vacances 37</b> 7/2025 au 01/08/20 JRALES ANNEYRON		
Contact : <u>famillesrurales</u>	anneyron@gmail.com	Mathieu BILLE G	AUTHIER 06.62.51.55.45	
Nom et prénom de(s) enfant(s) :		Date de naissance : Date de naissance : Date de naissance :	/Age:	
	<u>FANT :</u> Père Mè		Quotiont Familial :	
MERE : Nom :		PORTABLE :		
Semaine 1 Albon	Prénom enfant	Prénom enfant	Prénom enfant	
Lundi 7 Juillet Mardi 8 Juillet Mercredi 9 Juillet Jeudi 10 Juillet	Inscription semaine complète	Inscription semaine complète	Inscription semaine complète	
Vendredi 11 Juillet Semaine 2 Anneyron	Prénom enfant	Prénom enfant	Prénom enfant	
Lundi 14 Juillet Mardi 15 Juillet Mercredi 16 Juillet Jeudi 17 Juillet	Inscription semaine complète	Inscription semaine complète	Inscription semaine complète	
Vendredi 18 Juillet Semaine 3 Anneyron	Prénom enfant	Prénom enfant	Prénom enfant	
Lundi 21 Juillet Mardi 22 Juillet Mercredi 23 Juillet Jeudi 24 Juillet Vendredi 25 Juillet	Inscription semaine complète	Inscription semaine complète	Inscription semain complète	
Semaine 4 Anneyron	Prénom enfant	Prénom enfant	Prénom enfant	
Lundi 28 Juillet Mardi 29 Juillet Mercredi 30 Juillet Jeudi 31 Juillet Vendredi 1er Août	Inscription semaine complète	Inscription semaine complète	Inscription semaine complète	
	Autorisat	tion Parentale		
éventuellement sous anesthés - Je m'engage à rembourser les - J'autorise mon enfant à parti hors la commune J'autorise également l'associa collectifs.	ie générale, suivant les prescriptions s frais médicaux, chirurgicaux et phar ciper à toutes les activités et sorties ution à faire transporter mon (mes) e		e du centre de loisirs dans et centre par des transports	

Date: ....../ ........ « Lu et Approuvé » Signature

## TARIFS

Habitants COMCOM	Inscription	Journée		Semaine (5 jours)			Semaine (4 jours)			
Tarification FRATRIE Tarif dégressif selon le nombre d'enfants inscrit (Frère & sœur uniquement)		1	2	3	1	2	3	1	2	3
Quotient	- 715	12€	11,5 €	11 €	55 €	52,5€	50€	44 €	42 €	40 €
	715 - 800	16€	15,5 €	15 €	75 €	72,5€	70 €	60€	58€	56€
Familial	801-1000	17€	16,5 €	16 €	80 €	77,5€	75 €	64 €	62 €	60 €
Tallilla	1001 - 1200	18€	17,5 €	17 €	85 €	82,5 €	80 €	68€	66 €	64 €
	+ de 1200	19€	18,5 €	18 €	90 €	87,5 €	85 €	72€	70 €	68€
		Journée		Semaine (5 jours)			Semaine (4 jours)			
Habitants Hors COMCOM	Inscription		Journée		Sema	aine (5 joi	urs)	Sema	aine (4 jo	urs)
Habitants Hors COMCOM  Tarification FRATR  Tarif dégressif selon le nomb inscrit (Frère & sœur unio	IE ore d'enfants	1	Journée 2	3	Sema 1	aine (5 jou	ars) 3	Sema 1	aine (4 jou	urs) 3
Tarification FRATR Tarif dégressif selon le nomb	IE ore d'enfants	1 15 €		3 14 €						
Tarification FRATR Tarif dégressif selon le nomb inscrit (Frère & sœur unio	ilE ore d'enfants quement)		2	_	1	2	3	1	2	3
Tarification FRATR Tarif dégressif selon le nomb inscrit (Frère & sœur unio Quotient	ilE ore d'enfants quement) - 715	15 €	2 14,5 €	14€	1 70 €	2 67,5€	3 65 €	1 56€	2 54 €	3 52€
Tarification FRATR Tarif dégressif selon le nomb inscrit (Frère & sœur unio	ilE pre d'enfants quement) - 715 715 - 800	15 € 19 €	2 14,5 € 18,5 €	14 € 18 €	1 70 € 90 €	2 67,5€ 87,5 €	3 65 € 85 €	1 56 € 72 €	2 54 € 70 €	3 52 € 68 €

JUILLET 2025	Nb jours	Prix UT	TOTAL
Semaine 5 jours			
Semaine 4 jours			
Journées			
TOTAL GENER			

## Modalités d'inscriptions

Pour qu'une inscription soit prise en compte tous les documents suivants doivent être donnés ou envoyés par mail :

- 1-Fiche Sanitaire + copie carnet vaccination. 2- Fiche d'inscription + attestation Quotient familial. 3-Adhésion à l'association.
- 4- Paiement des vacances et factures impayées.

Plusieurs chèques peuvent être effectués (dans la limite de trois chèques encaissés sur les trois mois qui suivent). Nous acceptons les chèques vacances, tickets CESU. Le paiement devra être donné avant la date de fin d'inscription.

Sans la présence de l'ensemble des documents à la date de fin d'inscription, les places seront données à d'autres familles placées sur la liste d'attente.

Pour toute inscription à une journée sortie (ou intervenant), il faudra inscrire obligatoirement votre enfant sur une autre journée entière de la même semaine.

Nous rappelons que selon le règlement de fonctionnement toute absence sera facturée, sauf en cas d'absence pour raisons médicales, AVEC PRESENTATION D'UN CERTIFICAT.

Nous n'accepterons pas les inscriptions d'enfants pour le jour même.

Nous vous informons également que l'adhésion à l'association Familles Rurales est obligatoire, celle-ci est d'un montant de 27€ (par famille) à l'année.

En termes d'assurance, nous n'avons pas besoin que vous nous fournissiez un exemplaire de votre attestation. Cependant nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels peuvent être exposés vos enfants lors des activités. Tous les papiers d'inscription et le programme des vacances sont également disponibles sur notre site internet :

http://famillesrurales07.org/chatelet.html

ou en scannant le QR code suivant:

Horaires du centre de loisirs: 7h30-18h15

Accueils du matin: 7h30-9h Accueils du Soir: 16h30-18h15.

Le nombre de places est limité : 60 places par jour

ORDRE DE PRISE EN COMPTE DES INSCRIPTIONS :

Une date à retenir le mardi 17 juin.

Jusqu'à cette date, les inscriptions reçues seront triées dans l'ordre des priorités suivantes :

- 1. Inscription à la semaine pour les habitants de Albon, Anneyron, Beausemblant et Coinaud.
- 2. Inscription à la semaine pour les habitants de la communauté de communes Porte de DrômArdèche.
- 3. Inscription à la journée pour les habitants de Albon, Anneyron, Beausemblant et Coinaud.
- 4. Inscription à la journée pour les habitants de la communauté de communes Porte de DrômArdèche.
- 5. Inscription à la semaine pour les habitants extérieurs à la communauté de communes Porte de DrômArdèche.
- 6. Inscription à la journée pour les habitants extérieurs à la communauté de communes Porte de DrômArdèche.

Au-delà du 17 juin, les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.

Date limite d'inscription : vendredi 27 Juin

A cette date:

1- Le règlement des vacances devra être donné entièrement et toutes les factures impayées devront être réglées. Sans la présence du règlement, les places seront attribuées à d'autres familles.

2- Aucune inscription, modification ou annulation ne sera prise en en compte, sauf sur raison médicale et avec certificat.

